

Dividende écologique MAIF : lancement de l'appel à projets 2026

Depuis 2023, le Fonds MAIF pour le vivant, en partenariat avec le Fonds Nature 2050 porté par CDC Biodiversité, soutient 24 projets en faveur de la régénération de la biodiversité et de l'adaptation des territoires au changement climatique.

Cette nouvelle édition pour soutenir des projets d'intérêt général court du 16 septembre au 13 novembre 2025.

Des projets pour accélérer la transition écologique des territoires

Les projets sélectionnés devront mettre en œuvre des actions concrètes pour favoriser l'adaptation des territoires au changement climatique et contribuer activement à la préservation de la biodiversité. Ces initiatives pourront inclure, entre autres, la désimperméabilisation des sols, la création d'espaces naturels, la plantation de vergers, le reméandrage de cours d'eau, la restauration de zones humides, la transition agricole et forestière ou encore la renaturation d'espaces côtiers. Toutes ces actions doivent s'appuyer sur des Solutions fondées sur la Nature (SfN), reconnues pour leur efficacité, leur durabilité et leur impact concret et durable sur la biodiversité.

L'appel à projets s'adresse aux collectivités territoriales, établissements publics territoriaux, associations et ONG reconnues d'intérêt général. Ils doivent soumettre des projets localisés en France hexagonale ou dans les DROM (Guadeloupe, Martinique, La Réunion, Saint-Barthélemy, Saint-Martin).

Chaque projet sélectionné pourra bénéficier d'un financement compris entre 80 000 et 500 000 euros, sous réserve de cofinancement public complémentaire.

Pour postuler, les candidats peuvent se rendre au lien suivant :

[Appel à projets Fonds MAIF pour le vivant - Nature 2050 - Entreprise MAIF](#)



assureur militant



Yves Pellicier
Président du Groupe MAIF

« En trois ans, le dividende écologique s'est imposé comme un levier essentiel pour réparer le vivant et redonner souffle à nos territoires. Soutenir 24 projets aux résultats concrets, c'est déjà une fierté. Avec ce nouvel appel à projets, nous réaffirmons notre engagement pour une transformation écologique résiliente en harmonie avec la nature. Parce que cohabiter avec le vivant, ce n'est plus une option — c'est une urgence. »

Marianne Louradour
Présidente de CDC Biodiversité et du Fonds Nature 2050



« Je me réjouis de la 3^e édition de l'appel à projets qui vient donner un nouvel élan à des solutions fondées sur la nature qui constituent des dispositifs concrets, pérennes et ancrés dans les territoires pour lutter avec efficacité contre l'effondrement de la biodiversité et le dérèglement climatique. Les acteurs qui s'engagent dans la restauration de la biodiversité à travers ces dynamiques pourront trouver le soutien technique et financier du partenariat entre MAIF et CDC Biodiversité autour du programme Nature 2050. Porteurs de projet, venez ajouter de nouvelles initiatives aux 24 projets déjà soutenus et engagez-vous en répondant à notre appel à projet! »

À propos de MAIF



6^{ème} assureur automobile et 1^{er} assureur du secteur associatif, MAIF couvre l'ensemble des besoins de plus de 4 millions de sociétaires (assurances de biens, prévoyance, santé, assistance, épargne, crédit...), pour un chiffre d'affaires de près de 5 milliards d'euros en 2024. Régulièrement plébiscitée en matière de relation clients, MAIF est devenue en 2020 société à mission, avec pour raison d'être de porter une attention sincère à l'autre et au monde et de la placer au cœur de chacun de ses engagements et de ses actions.

Plus d'informations sur : entreprise.maif.fr

À propos de CDC BIODIVERSITÉ



Créée en 2008, CDC Biodiversité est une entreprise dont l'objectif est de concilier biodiversité et développement économique, au service de l'intérêt général. Entièrement dédiée à la biodiversité, cette filiale du Groupe CDC intervient sur trois axes : conseiller, mesurer et renaturer. Son expertise lui permet de conseiller et de former aux enjeux de biodiversité. Son outil Global Biodiversity Score mesure l'empreinte biodiversité des entreprises, des institutions financières et, à terme celui des collectivités territoriales. Enfin, CDC Biodiversité met en œuvre des actions concrètes de renaturation sur le long terme, visant la création de gains écologiques quantifiés par des solutions fondées sur la nature, avec différentes solutions, notamment son programme Nature 2050 créé en 2016. CDC Biodiversité a également créé en 2019 le Fonds Nature 2050 pour soutenir toute activité d'intérêt général concourant à la défense de l'environnement naturel et à la restauration de la biodiversité ainsi qu'à sa gestion pérenne. Ce fonds de dotation est entièrement dédié au soutien des actions du programme Nature 2050, notamment à travers le cofinancement de projets intégrés au programme et qui mettent en œuvre des SfN.

Plus d'informations sur : cdc-biodiversite.fr

Contact Presse MAIF

Yuki Martin
yuki.martin@maif.fr
06 62 27 66 23

Contact Presse Havas Paris

Charlotte Lazimi
maif@havas.com
07 77 16 46 85

Contact Presse CDC BIODIVERSITÉ

Isabelle Jullien
isabelle.jullien@cdc-biodiversite.fr
06 86 14 93 15